

Département de l'Yonne



Commune de Vallan

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 22 mai 2025



Le vingt-deux mai deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, Maire.

Présents : Bernard Riant, Véronique Pierron, Joël Nain, Jean-Michel Guyot, Jérôme Brihaye, Martine Chevallier, François Beaulieu, Dany Moine, Philippe Devin

Absents excusés : Thierry Guenard (pouvoir à Joël Nain), Christophe Delingette (pouvoir à Dany Moine), Alexandre Fish (pouvoir à François Beaulieu), Marion Girardot (pouvoir à Jean-Michel Guyot)

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron

Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Votants : 13

I -/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL

Le procès-verbal du conseil municipal du 10 avril 2025 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

II -/ COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

1. Tarifs repas de la cantine

Le prix du repas de cantine fourni par notre prestataire API était fixé à 3.33 euros pour l'année 2024-2025.

A compter du 1^{er} septembre 2025, API facturera à la Mairie ce repas à 3.40 euros (+1,75 %). Dans le même temps :

- Les goûters seront facturés 0,44 euro. Cette prestation n'est pas facturée aux familles. Le conseil municipal en prend acte.

- Le forfait livraison pour moins de 5 repas sera facturé 18.98 euros TTC en place de 17.99 euros TTC.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des présents et des représentés cette augmentation et autorise le Maire à signer l'avenant correspondant.

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des présents et des représentés, de répercuter cette augmentation sur le coût d'achat de base des tickets cantine par les familles qui évoluera de 3.90 euros à 4.00 euros.

Le ticket adulte évoluera de 3.59 euros à 5 euros.

Les tarifs 2025-2026 seront les suivants :

Quotient familial	Prix du repas + périscolaire	Prix total	Couleur du ticket
T1 (<700)	4.00 + 0.60	4.60	Rose
T2 (701 à 1100)	4.00 + 0.70	4.70	Vert
T3 (1101 à 1300)	4.00 + 0.80	4.80	Bleu
T4 (1301 à 1600)	4.00 + 0.90	4.90	Blanc
T5 (1601 et +)	4.00 + 1.00	5.00	Violet

2. Périscolaire et extrascolaire – mise à jour de la grille tarifaire au 1^{er} septembre 2025

En raison de l'évolution tarifaire de 1.75 % au 1^{er} septembre 2025 du traiteur API depuis la précédente délibération D.2024.06.02 du 27 juin 2024, il convient de mettre à jour les tarifs périscolaires et extrascolaires qui en dépendent, comme suit :

Tarifcation périscolaire au 01.09.2025

Lundi – mardi – jeudi – vendredi

Les tarifs restent inchangés

Tranche	Quotien Familial	Prix/heure
T1	QF < 700	0,60 €
T2	QF 701 à 1100	0,70 €
T3	QF 1101 à 1300	0,80 €
T4	QF 1301 à 1600	0,90 €
T5	QF 1601 et +	1,00 €

Mercredi – ½ journée ou journée avec ou sans repas (ticket cantine en sus)

Matin : 4 heures – Après-midi : 5 heures – Journée : 9 heures

Tranche	Prix à heure	Quotien familial	Matin (4 heures)	A-midi (5 heures)	Journée sans repas	Journée avec repas
T1	0,60 €	QF < 700	2,40	3,00	5,40	9,40
T2	0,70 €	QF 701 à 1100	2,80	3,50	6,30	10,30
T3	0,80 €	QF 1101 à 1300	3,20	4,00	7,20	11,20
T4	0,90 €	QF 1301 à 1600	3,60	4,50	8,10	12,10
T5	1,00 €	QF 1601 et +	4,00	5,00	9,00	13,00

Tarification extrascolaire au 01.09.2025**Fréquentation ponctuelle – ½ journée ou journée**

Matin : 4 heures – Après-midi : 5 heures – Journée : 9 heures

Tranche	Prix à heure	Quotien familial	Matin (4 heures)	Matin + repas midi	A-midi (5 heures)	Repas + a-midi (5 heures)	Journée sans repas	Journée avec repas
T1	0,60 €	QF < 700	2,40	6,40	3,00	7,00	5,40	9,40
T2	0,70 €	QF 701 à 1100	2,80	6,80	3,50	7,50	6,30	10,30
T3	0,80 €	QF 1101 à 1300	3,20	7,20	4,00	8,00	7,20	11,20
T4	0,90 €	QF 1301 à 1600	3,60	7,60	4,50	8,50	8,10	12,10
T5	1,00 €	QF 1601 et +	4,00	8,00	5,00	9,00	9,00	13,00

Forfait semaine complète matin, repas et après-midi

Lundi – mardi – mercredi – jeudi facturés. Le vendredi, seul, le repas sera facturé.

Journée : 9 heures

Tranche	Prix à heure	Quotien familial	Montant
T1	0,60 €	QF < 700	41,60
T2	0,70 €	QF 701 à 1100	45,20
T3	0,80 €	QF 1101 à 1300	48,80
T4	0,90 €	QF 1301 à 1600	52,40
T5	1,00 €	QF 1601 et +	56,00

Forfait semaine complète matin et après-midi sans repas

Lundi – mardi – mercredi – jeudi facturés. Le vendredi ne sera pas facturé.

Journée : 9 heures

Tranche	Prix à heure	Quotien familial	Montant
T1	0,60 €	QF < 700	21,60
T2	0,70 €	QF 701 à 1100	25,20
T3	0,80 €	QF 1101 à 1300	28,80
T4	0,90 €	QF 1301 à 1600	32,40
T5	1,00 €	QF 1601 et +	36,00

Le règlement intérieur se trouvera modifié en conséquence.

3. Mise à jour du règlement intérieur

Le règlement intérieur se trouvera modifié en conséquence.

Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité des présents et représentés, cette modification et la mise à jour tarifaire.

CTG (Convention Territoriale Globale)

La mise à jour des documents relatifs à cette nouvelle convention se poursuit avec l'aide de la CAF.

Le projet éducatif : la politique locale reste identique à savoir intensifier les relations intergénérationnelles, le respect de l'environnement, la découverte et la protection de la nature, l'écocitoyenneté au travers de gestes simples.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

L'entreprise MASSOT a fait les plantations prévues sur le talus de l'entrée nord de la RN151 (millepertuis, jasmin, rosier, cotonéaster rampant)

La commission s'est réunie à la Mairie le lundi 5 mai à 9 h 30 :

Présents : Martine CHEVALLIER, Véronique PIERRON, Dany MOINE, Joël NAIN, Alexia BARROSO, Marie HEZARD

Projet : la commission en partenariat avec l'accueil de loisirs souhaite aménager une partie du terrain attenant à la cour de l'école maternelle. Des plantations pourraient être faites par les enfants. Etude en cours.

Haies gênantes : Les administrés sollicités par la Mairie dont les haies gênaient sur la voie communale ont fait le nécessaire.

Villes et villages fleuris : le jury départemental fera sa visite dans notre commune entre le 21 juillet et le 25 juillet 2025.

« Nettoyons la nature » : cette opération sera renouvelée cette année encore. Elle aura lieu le vendredi 26 septembre 2025.

Le conseil municipal remercie Martine CHEVALLIER et Joël NAIN pour la plantation des jardinières

Commission Travaux - Voirie - Bâtiments

Rapporteur : Joël NAIN - Philippe DEVIN

Maison SLIMANI : Bernard Riant fait le point sur l'avancement des demandes de subventions (DETR « transformée » en Fonds Verts, aide aux communes de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

Travaux SUEZ (château d'eau) : une coupure de distribution d'eau potable aura lieu sur la commune le mardi 27 juin de 6 h à 16 h. L'information sera diffusée sur le panneau lumineux.

Réparation des gouttières salle de la fontaine : le montant du devis de l'entreprise ALBERT s'élève à 1 650 euros. Le montant de cette prestation n'a pas été budgété. Il n'est pas donné suite au devis.

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Fly yoga : une demande de location de la petite salle de la fontaine a été reçue en Mairie pour cette activité. La commission va prendre rendez-vous pour rencontrer la responsable afin de connaître ses besoins et attentes.

Théâtre « Les Nébuleux » : la troupe était à la recherche d'une salle pour leur prestation. Martine CHEVALLIER a pris contact avec le responsable. A ce jour, personne ne l'a recontactée.

Bulletin municipal : le montant des aides perçues de nos sponsors pour son édition s'élève à : 1 150 euros.

Pour mémoire, la mise en pages est assurée par Martine CHEVALLIER.

ESCAPE RANDO : les randonneurs de Vallan organisent le 28 juin leur 1^{ère} Escape Rando

Concert VALLKYRIE : la chorale sera en concert le 25 juin à 20 heures à l'Eglise de Vallan.

13 Juillet : le CACV se réunira le 6 juin pour l'organisation de cette journée.

Demande « TEL DES GOSES » : l'Association souhaite organiser le 29 novembre avec l'aide des associations volontaires de la Commune une manifestation « Vallan fait son Noël ».

Lors de la dernière réunion plusieurs demandes ont été formulées :

- L'achat d'un grand sapin (3.50 m) qui serait mis en place vers la salle de la fontaine. François BEAULIEU propose de se renseigner pour le prix et la date de disponibilité du sapin. Le conseil municipal demande des renseignements quant à la sécurisation de l'attache du sapin. François BEAULIEU propose de se charger de sa livraison. Le Conseil municipal demande à ce que les branchements pour la mise en lumière soient conformes
- Mise en place d'une structure gonflable : la manifestation ayant lieu le 29 novembre, le Conseil Municipal ne valide pas la pertinence de cette proposition (conditions atmosphériques, sécurité de cette installation, coût de l'électricité)
- Assurance pour cette manifestation : le conseil donne son accord pour cette manifestation mais demande que « TEL DES GOSES » qui est à l'initiative de cette journée prenne en charge l'assurance.

Illuminations 2025 : la commission propose l'achat de 2 nouveaux décors DECOLUM pour un montant de 288 euros HT l'unité.

Deux nouvelles prises pour les illuminations seront demandées au SDEY.

Accord du conseil municipal

PLUI, bâtiments remarquables : dans le cadre du PLUI HM, la Communauté a identifié les monuments à mettre en valeur dans les différentes communes. Martine CHEVALLIER fait une présentation (lavoir, fontaines, église, monument aux morts)

Elle prend note des demandes supplémentaires qui seront adressées au service compétent.

TOTEM : la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois met en place dans les 29 communes des totems de signalétique du patrimoine. Martine CHEVALLIER fait une présentation à l'ensemble du conseil et fera parvenir aux services les modifications demandées.

C.C.A.S.

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

1. Bon de rentrée scolaire 2025-2026

Chaque année, la commission CCAS, offre un bon d'achat de 40 euros pour les enfants de Vallan, qui font leur rentrée scolaire en 6^{ème}, 2nde et apprentissage.

Comme les années précédentes, la Mairie souhaite effectuer ce don de 40 euros par virement bancaire, aux parents des enfants qui entrent en 6^{ème}, 2nde et apprentissage sur présentation d'un certificat de scolarité, d'un RIB et d'un justificatif d'achat en lien avec la rentrée scolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- Donne son accord pour que cette dotation de 40 € soit versée par virement bancaire, aux parents des enfants remplissant les conditions indiquées ci-dessus.

2. Colis de Noël

Les membres de la commission CCAS proposent de reconduire cette année encore l'opération 'Colis pour nos aînés'.

Ces colis, livrés les 6 et 7 décembre 2025 par les membres de la commission aux personnes qui acceptent leur visite, seront commandés à la Tour des Terroirs de Joux-la-Ville.

Les personnes résidant en maison de retraite recevront des chocolats commandés chez Jeff de Bruges.

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et représentés, valide cette proposition.

III-/ RODP 2025

Les chiffres de la redevance de l'occupation du domaine public à inscrire au budget n'ont pas été reçus en mairie. Le dossier sera représenté dès leur réception.

IV-/ Bornes à incendie

Le compte rendu de reconnaissance opérationnelle périodique des points d'eau incendie (PEI) a confirmé la conformité de nos bornes.

VII-/ COMMUNICATIONS

ADMR : Martine CHEVALLIER a assisté à l'Assemblée Générale qui a eu lieu à Escamps le 15 mai 2025. 19 personnes bénéficient de leurs services sur la commune ce qui représente 2 464 heures.

PLUI : suite aux différents éléments en notre possession (état des dents creuses, réunion d'informations) la proposition de zonage a été validée avec un ajout de zone constructible le long de la route de Chevannes en face de la dernière tranche du lotissement OAH.

CLECT : la CLECT s'est réunie le lundi 1^{er} mai, ont été abordés :

- Le transfert des installations du conservatoire de musique à l'Agglomération et des coûts de fonctionnement,
- Le coût de fonctionnement d'Auxerre Expo,
- La valorisation des charges de mutualisation.

LISA : Bernard RIAnt donne les dernières informations en sa possession. L'avancement des travaux est conforme au calendrier.

Effectif : le recrutement pour remplacer Alexia pendant son congé de maternité est en cours. Thibaut MARTINEZ est actuellement en arrêt de travail.

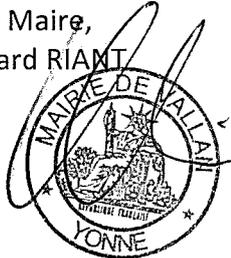
Chemin de Chamfrais : une partie de ce chemin a été réempierré par Christophe NAUDIN. Le conseil municipal le remercie pour cette prise d'initiative.

Prochaine réunion : Conseil Municipal : JEUDI 26 JUIN 2025 à 19 h 30

La séance est levée à 23 h 30

Fait et délibéré, le vingt-deux mai deux mil vingt-cinq.

Le Maire,
Bernard RIAnt



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD
Absent excusé

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Philippe DEVIN

Christophe DELINGETTE
Absent excusé

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH
Absent excusé

François BEAULIEU

Marion GIRARDOT
Absente excusée